

MAÎTRISE DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET DE NAISSANCE DU CHU DE TOULOUSE

Le CHU de Toulouse est engagé dans une politique Qualité et Gestion des risques qui constitue une priorité forte de son Projet d'Etablissement 2023-2028.

Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la maîtrise des risques lors des prises en charge chirurgicale et interventionnelle — blocs opératoires, blocs d'urgence, salles de radiologie interventionnelle et salles de surveillance post-interventionnelle (SSPI) — et au sein secteur de naissance.

1. Politique Qualité et Gestion des risques

Le projet d'établissement 2023-2028 du CHU de Toulouse a formalisé 12 engagements prioritaires dont l'engagement n°2 : « *Assurer des soins de qualité, en toute sécurité, et des parcours optimisés pour chaque patient* ». Ce projet d'établissement décline également spécifiquement un projet qualité et sécurité des soins.

Le CHU de Toulouse dispose d'une Direction Qualité, Sécurité, Relations avec les usagers et parcours patient. Cette direction est en relation étroite avec la CME, la direction des soins, la direction générale et les directions fonctionnelles (DRH, DAJ, direction de la communication...). Les vigilances sanitaires sont structurées, articulées entre elles et coordonnées par les médecins coordonnateurs de la gestion des risques avec les autres domaines de risque au sein du COVIRIS. Les vigilants sont nommés par le Directeur Général et Président de CME, sur propositions du Directeur Qualité, Sécurité, Relations Usagers et du Coordonnateur de la Gestion des Risques Associés aux Soins.

La procédure jointe à cette annexe, « **Principes et organisation de la politique Qualité Sécurité Relations Usagers au CHU de Toulouse** », décrit le système mis en place pour améliorer la qualité et la sécurité des prestations proposées aux usagers au CHU de Toulouse et actualiser les axes prioritaires de la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins fixés dans le cadre du projet d'établissement 2023-2028

2. Sécurité du patient au bloc opératoire et en secteur naissance

La gouvernance de la sécurité dans les secteurs interventionnels repose sur une structure à deux niveaux complémentaires, garantissant à la fois une réponse de proximité au niveau de chaque module (Cellule de régulation) et une vision stratégique transversale à l'échelle du plateau technique (conseil de bloc). **Les manuel qualité des blocs opératoires et du grand secteur naissance de Paule DE VIGUIER** joints à la présente annexe décrivent l'organisation, le système de management de la qualité et de la gestion des risques mises en place dans ces secteurs et le circuit patient au bloc opératoire.

Le circuit patient au sein des secteurs interventionnels est entièrement protocolisé pour réduire les risques liés aux transferts, aux erreurs d'identification et aux défaillances de communication.

Certaines situations à risques font l'objet de procédures/protocoles détaillant les modalités pratiques et sécurisées de la prise en charge des patients, comme par exemple le **Protocole « Césariennes en urgence – code couleurs »** fixant le degré d'urgence (extraction dans un délai de 15, 30 ou 60 minutes) des césariennes non programmées, qui est joint à cette annexe.

3. Signalement et analyse des événements indésirables

L'amélioration continue de la sécurité repose sur une culture active du signalement. Tout professionnel du bloc opératoire a l'obligation de déclarer les événements indésirables précurseurs, mineurs ou graves via le logiciel institutionnel PILOT, accessible sur le portail Intranet.

Les événements indésirables significatifs font l'objet d'analyses approfondies pour prévenir le risque que ce type d'événement se reproduise :

- Revues de Mortalité-Morbidité (RMM) : mobilisant toutes les catégories professionnelles concernées, y compris les cadres de bloc
- Retours d'Expérience (REX) : impliqué dès lors que l'événement présente un intérêt pour l'équipe
- Comités de Retour d'Expérience (CREX) : coordonnés par l'encadrement médical et paramédical du bloc

Conclusion

La maîtrise des risques dans les secteurs interventionnels et en secteur de naissance du CHU de Toulouse s'appuie sur un système intégré, combinant gouvernance structurée, protocoles opérationnels éprouvés, culture active du signalement et de l'analyse systémique des événements indésirables. Ce dispositif, constitue le socle de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins chirurgicaux et en secteur de naissance au CHU de Toulouse.

Documents joints à la présente annexe :

- 2a : Procédure : « Principes et organisation de la politique Qualité Sécurité Relations Usagers au CHU de Toulouse » (18/09/2023)
- 2b : Manuel Qualité des blocs opératoires du CHU de Toulouse (20/09/2023)
- 2c : Manuel Qualité Paule de Viguié – Grand secteur naissance du CHU de Toulouse (7/03/2023)
- 2d : Protocole : « Paule de Viguié – Césariennes en urgence – code couleurs » (15/05/2013)